

## 1 Une Centre de Prise en Charge des Violences Sexuelles à Charleroi

Le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) de Charleroi a ouvert ses portes le 15 novembre. Installé dans une ancienne maison art-déco de la chaussée de Bruxelles à Lodelinsart, juste à côté de l'Hôpital Civil Marie Curie, il accueille toutes les victimes de violences sexuelles sans distinction qu'il s'agisse de femmes, d'hommes ou d'enfants.

Attaché au CHU de Charleroi, le CPVS propose une prise en charge complète et immédiate, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Des infirmières et sages-femmes légistes, ainsi que des gynécologues réalisent les examens nécessaires dans des locaux spécifiques et peuvent traiter les conséquences physiques, sexuelles ou reproductives. Des infectiologues peuvent également procéder à une vaccination éventuelle et entamer des traitements, notamment contre le VIH.

En relation avec le Parquet de Charleroi, le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles est apte à réaliser les examens médico-légaux : constat de lésions, recherche de traces biologiques et récolte de preuves nécessaires. Un soutien psychologique est également proposé. L'écoute est active et les risques de réaction post-traumatique sont évalués. Un suivi par un psychologue du CPVS reste toujours possible pour les victimes.

Enfin, un local est dédié à la police locale de Charleroi qui peut entendre les victimes qui souhaitent déposer plainte. Pour les enfants, une pièce destinée aux auditions vidéo-filmées est également prévu. L'objectif est de concentrer en un seul lieu l'ensemble des services dont les victimes ont besoin à la suite d'une agression sexuelle. Si le traumatisme le nécessite, une hospitalisation au sein de l'Hôpital Civil Marie Curie tout juste voisin reste possible.

Il a été prouvé que les chances de guérison chez les victimes de violences sexuelles qui recevaient des soins multidisciplinaires étaient meilleures, qu'elles récupéraient plus rapidement et risquaient également moins de subir une nouvelle violence.



### ► Adresse

📍 Chaussée de Bruxelles 100  
6042 Lodelinsart

### ► Contact

✉ CPVS@chu-charleroi.be  
☎ Numéro général : 071/92.41.00  
📠 Fax : 071/92.41.01  
🌐 www.chu-charleroi.be

► Ouvert 24h/24, 7 jours sur 7



## 2 Le CHU de Charleroi reconnu comme « Centre GRACE » en chirurgie colorectale et bariatrique



Le Groupe francophone de Réhabilitation Améliorée après Chirurgie (GRACE) vient d'octroyer son label au CHU de Charleroi pour l'année 2022. C'est une belle récompense pour le service de chirurgie viscérale qui a mis en place un circuit spécifique et accéléré pour ses patients de chirurgie colorectale et bariatrique.

La réhabilitation améliorée est un ensemble de mesures périopératoires qui tendent à réduire le choc consécutif à une intervention, ainsi que la durée d'hospitalisation en adaptant la prise en charge et les protocoles. Le CHU de Charleroi a décidé d'appliquer celle-ci pour les by-pass et les sleeves, ainsi que pour les opérations colorectales sans pose de stomie. L'objectif étant que le patient soit rapidement en meilleure forme et puisse se lever le plus tôt possible après l'intervention. « Cela passe impérativement par la responsabilisation du patient qui doit être proactif dans sa prise en charge, explique Olivier Soltys, infirmier coordinateur. Son éducation se fait avant l'opération, notamment lors des consultations de kinésithérapie, de diététique et avec l'infirmier coordinateur. Il doit être motivé, volontaire et comprendre le processus pour détecter précocement les problèmes éventuels tels que la douleur, la fièvre, les nausées, les soucis respiratoires ou de plaie. On lui demande également de remplir son journal de bord, afin qu'il s'implique dans ses soins ».

Les protocoles d'anesthésie sont également adaptés pour que celle-ci soit moins longue et qu'environ une heure après le retour en unité d'hospitalisation, la personne opérée puisse déjà se mettre debout et marcher. L'alimentation peut également reprendre rapidement, non plus au lit mais à table. Le principe étant d'être confortable.

« Le patient se sent encore mieux encadré et cela continue après son retour à domicile, enchaîne le Dr Eric Guerin, chef du service de Chirurgie viscérale. Nous prenons de ses nouvelles après 24 heures et après 72 heures et, en cas de problème, il sait qu'il doit réagir rapidement. Soit il prend contact avec son médecin traitant, soit il se présente aux urgences. Grâce à sa carte « fast track », il est rapidement identifié par l'infirmière de tri qui prévient le PG de chirurgie viscérale, ou le senior si la situation le nécessite ».

Le Dr. Doniga, chef de Clinique de Chirurgie métabolique et de l'obésité, croit également en l'importance de ce projet visant à la satisfaction des patients. Les personnes obèses incluses dans ce programme, ont vraiment le sentiment d'être prises en charge et soutenues pendant le processus d'amaigrissement qui suit la gastroplastie.

► **Secrétariat de chirurgie viscérale du CHU de Charleroi :**

☎ 071/92.22.24 ou ☎ 071/92.12.55

✉ [fast-track@chu-charleroi.be](mailto:fast-track@chu-charleroi.be)

3

## Cancer de la prostate : un traitement 5 fois plus rapide grâce à la stéréotaxie

Le service de Radiothérapie du CHU de Charleroi propose une nouvelle technique de traitement du cancer de la prostate, unique dans la région. Mise au point par le Pr. Gert De Meerleer de l'UZ Leuven, la stéréotaxie prostatique avec schéma Hypo-FLAME (HYPOfractionated Focal Lesion Ablative Microboost in prostatE cancer) permet de diviser par 5 le nombre de séances, ce qui rend le traitement du patient beaucoup plus confortable. « *Là où nous devons effectuer 25 séances en 5 semaines autrefois, il est désormais possible d'administrer la même dose de rayons en seulement 5 séances, à raison d'une fois par semaine*, explique le

Dr Bart De Naeyer qui a pu importer la technique au CHU de Charleroi. *Cette évolution est réalisable grâce à la haute technicité de nos équipements de radiothérapie et aux calculs précis de notre service de Radiophysique médicale qui permet de donner une dose très importante par séance* ». Cette technique a été validée dosimétriquement par les radiophysiciens médicaux étant donné les différents challenges causés par l'utilisation de faisceaux de rayons X très modulés en intensité et de très petite taille (MT).

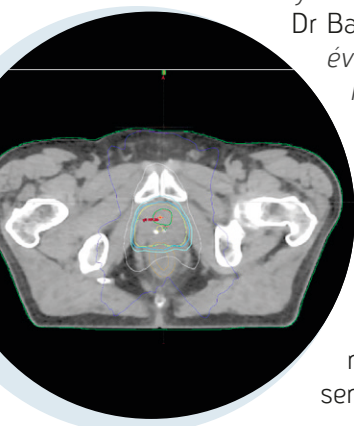
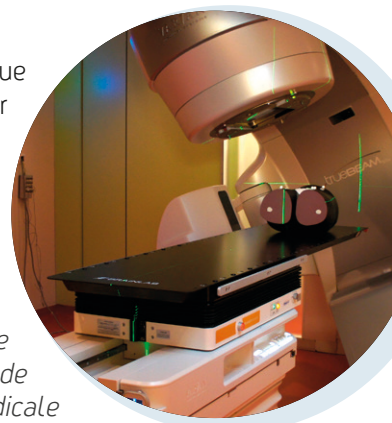
L'augmentation de la dose par séance n'est pas ressentie par le patient qui, en revanche, voit son bien-être amélioré puisque ses déplacements en milieu hospitalier sont cinq fois moins nombreux. Dans un avenir proche, ces 5 séances pourront même être réalisées en deux semaines et demi.

En décembre 2021, le CHU de Charleroi a traité son premier patient atteint d'un cancer de la prostate par stéréotaxie. Chaque année, au moins une vingtaine de personnes devraient bénéficier de cette technique « *fast forward* ». « *Ce traitement ne s'applique pas à tous les patients souffrant d'un cancer de la prostate, poursuit le Dr Bart De Naeyer. Ceux-ci doivent en effet répondre à plusieurs critères : il doit s'agir d'un cancer à risque intermédiaire ou à haut risque, sans métastases ou atteinte ganglionnaire. Le patient doit en outre être discipliné, suivre un régime alimentaire strict et se présenter à chaque séance avec une vessie pleine et un rectum vide* ».

Pour bénéficier de ce traitement, il est conseillé de consulter l'un de nos urologues qui déterminera si le patient est éligible.

► **Secrétariat du service de Radiothérapie :**

☎ 071/92.09.52



### 9<sup>e</sup> SYMPOSIUM INTERNATIONAL D'ÉTHIQUE EN PÉRINATALITÉ

## Euthanasie néonatale : l'heure de la transparence ?

organisé par Serge VANDEN EIJNDEN et Eric CAVATORTA

Jeudi 19 mai 2022

VIDÉOS DE TÉMOIGNAGES

<p>➤ <b>INTRODUCTION</b> Dr Eric CAVATORTA, néonatalogiste (CHU de Charleroi)</p> <p>➤ <b>"EUTHANASIE NÉONATALE" ... MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?</b> Dr Serge VANDEN EIJNDEN, néonatalogiste (CHU de Charleroi)</p> <p>➤ <b>LES LEÇONS DE L'HISTOIRE - LE PROTOCOLE DE GRONINGEN</b> Prof Eduard VERHAGEN, professor of Pediatrics (Universitair Medisch Centrum Groningen, NL)</p> <p>➤ <b>RÉGLER LA FIN DE VIE ACTIVE CHEZ LES NOUVEAUX-NÉS - LE DÉFI JURIDIQUE</b> Prof Martin BUIJSEN, professor of Health Law (Erasmus Universiteit Rotterdam, NL)</p> <p>➤ <b>REPAS</b></p>	<p>➤ <b>EXPERIENCE DES PARENTS DANS LES PRISES DE DÉCISIONS CRITIQUES AUX SOINS INTENSIFS NÉONATAUX</b> Prof Kristina ORFALLI, professor of Bioethics in Pediatrics, Division of Neonatology, (Columbia University, NY, USA)</p> <p>➤ <b>LÉGAUSER LA FIN DE VIE CHEZ LES NOUVEAUX-NÉS EN BELGIQUE : RISTES ET ÉCUEILS</b> Dr Claire ROMMELAERE, researcher in law and bioethics (Université de Namur)</p> <p>➤ <b>PAUSE CAFÉ</b></p> <p>➤ <b>Y A-T-IL UNE PLACE POUR LA PHILOSOPHIE EN ÉTHIQUE PÉRINATALE ? LA CONTROVERSE DE L'AVORTEMENT POSTNATAL</b> Prof Alberto GIUBILINI, philosopher, senior research fellow (The Oxford Uehiro Centre for Practical Ethics, Oxford, UK)</p> <p>➤ <b>DÉCISION DE FIN DE VIE CHEZ LES NOUVEAUX-NÉS - LA RECHERCHE EN POPULATION HELD</b> Dr Laure DOMBRECHT, experimental psychologist (End-of-life care research group, Universiteit Gent - Vrije Universiteit Brussel)</p> <p>➤ <b>1800 FIN</b></p>
---	--

Les sessions se dérouleront en français et en anglais, avec traduction simultanée, et seront modérées par M. Eric BOEVER journaliste à la RTBF.

Vidéos de témoignages par Dominique BURGE